

**DATE DE
CONVOCATION**

17 Juin 2024

Nombre de Conseillers

En exercice 27

Présents 20

Votants 25

Objet :Subvention
exceptionnelle –
Festival SPORE du 6 et
7 juillet 2024DÉPARTEMENT DE L'EURE
CANTON EVREUX NORDMAIRIE
DE
GRAVIGNY**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-quatre, le 24 Juin à 18 h 30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur CRETOT Didier, Maire

Etaient présents :

Didier CRETOT, Florence DAMERON, Christophe LATOUCHE, Brigitte RAMETTE, Marc ALBERT, Corinne LUCAS, David PERREAU, Manuel CRETOT, Pascal LEVEAU, Brigitte RICAUX, Sonia LEMASSON BAUMANN, Xavier LORDET, Pascal DOAT, Florence PIQUET, Yann LEMASSON, Nicolas PALOC, Marcel VANOT, Maxime HUMBERT, Patrik WATEL, Brigitte BOULAT-DAUFRENE, Géraldine VALOUR, Jean-Luc TANQUEREL, Claire MOURAUD, Jean Pascal LECOQ

Le quorum est atteint

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mr BENOUDA Abdelkader à Mr PERREAU David

Absents :

Mme DUCHESNE Jocelyne

Mme LEBLANC-GONSARD Gwendoline

A été élu secrétaire de séance : Mr Nicolas PALOC

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande de subvention sollicitée par la Coopérative Brasserie SPORE pour la manifestation culturelle organisée les 6 et 7 juillet 2024, le Festival Spore

Considérant l'aide matérielle apportée par des prêts gratuits,

Envoyé en préfecture le 02/07/2024

Reçu en préfecture le 02/07/2024

Publié le

ID : 027-212702997-20240624-272992428-DE

S²LO

Le Conseil Municipal a décidé par : 19 votes

4 votes

2 élus ne prennent pas part au vote

Article 1^{er} : d'ALLOUER une subvention exceptionnelle en complément de l'aide matérielle d'un montant de 1 500 € à la Coopérative Brasserie SPORE pour son festival culturel des 6 et 7 juillet 2024, venant financer exclusivement la partie artistique de la manifestation après présentation du bilan financier.

Fait et délibéré à Gravigny,

Pour extrait certifié et conforme

Le Maire

